



Mme Stéphanie Perreault, CRHA
Présidente

Élections municipales : comment le DG peut-il guider son équipe à travers les changements ?

Avec les élections municipales de novembre prochain qui approchent à grands pas, plusieurs changements importants sont à prévoir au sein de l'administration publique, puisque certaines municipalités devront composer avec un nouveau conseil municipal.

Ce changement de gouvernance peut avoir un impact direct sur vos objectifs, vos méthodes de travail ainsi que sur les projets en cours. De quoi déstabiliser votre équipe !

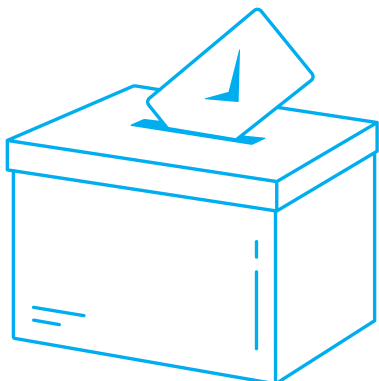
Piloter dans un contexte de turbulence

Bien que chacun doive respecter son rôle afin d'assurer le bon fonctionnement de la municipalité, la période électorale s'accompagne d'une pression accrue de la part des élus, qui souhaitent mettre en œuvre leurs priorités et atteindre leurs objectifs avant et après le scrutin. Ils tentent donc d'influencer le processus administratif, ce qui oblige la direction générale à faire preuve de neutralité et de rigueur. Cette situation inconfortable rend fréquemment les fonctionnaires nerveux, puisqu'ils ont l'impression d'être assis sur un « siège éjectable ».

À cet égard, il est important de rappeler que, malgré un changement dans la composition du conseil municipal, aucun élu ne peut congédier un fonctionnaire de manière arbitraire, sans motif sérieux, sur la simple base d'une incompatibilité de vision.

S'assurer que votre équipe est engagée avant les élections

Durant cette période électorale, nous suggérons aux DG de mettre en place des réunions régulières avec l'équipe afin de faire le point sur l'avancement des projets en cours, de partager les informations importantes et de répondre aux questions. En adoptant une approche proactive, marquée par une communication constante, une écoute active et un encadrement adéquat, vous contribuerez à maintenir la cohésion de l'équipe en gérant ses appréhensions face au changement.



Réaliser le changement par l'action

Dès les premiers jours suivant le changement au sein du conseil, vous entrerez dans une phase d'apprivoisement. Cela exigera de l'ouverture et de l'agilité de la part des deux parties, qui se retrouveront « forcées » de travailler ensemble. À partir de ce moment, vous avez tout intérêt à être bien préparé pour répondre aux questions du conseil. En effet, le manque de proactivité ouvre la porte à toutes sortes d'interprétations, laissant ainsi libre cours aux spéculations et aux malentendus.

Par conséquent, informez-vous sans tarder des nouvelles orientations et priorités. Vous devez passer à l'action, c'est-à-dire sortir rapidement de la phase « résistance » afin d'apporter des suggestions et d'influencer le nouveau conseil municipal. Une bonne préparation, une maîtrise des dossiers internes et une ouverture aux nouvelles idées vous permettront de démontrer votre crédibilité et vos compétences à titre de DG. Vous serez donc partie prenante de ce changement, ce qui contribuera à rassurer votre équipe.

Devenez un acteur de changement positif

Pour maintenir une dynamique positive au sein de vos équipes durant une période de changement, il est essentiel de faire preuve de leadership. Voyez le changement comme une chance à saisir plutôt qu'une menace, et encouragez vos équipes à adopter cette perspective.

Communiquez de manière transparente les décisions du conseil municipal en expliquant clairement les raisons et les impacts de chaque nouvelle orientation. Il est crucial de ne pas dénigrer le nouveau conseil et de préserver vos équipes des éventuelles discordes internes. Vos employés comptent sur vous pour être un acteur positif et un facilitateur durant cette transition.

En somme, la gestion du changement est primordiale lors d'un renouvellement du conseil municipal. Il est essentiel que les nouveaux élus et l'administration travaillent ensemble pour assurer une transition fluide, maintenir un climat de confiance et préserver la motivation des équipes.